

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 138-24
Le 26 novembre 2024

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
CI Financial Corp. (CIX)
Acquisition

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que le 25 novembre 2024, CI Financial Corp. (CIX) a conclu un marché en vue de son acquisition avec fermeture du capital par Mubadala Capital dans le cadre d'une entente évaluée à 4,7 milliards de dollars.

En vertu de cette transaction, la division de gestion d'actifs alternatifs de Mubadala Investment Co., un fonds souverain des Émirats arabes unis, paiera 32 \$ par action en espèces en vue d'acquérir l'entreprise.

La réalisation de ce marché est subordonnée à l'approbation des tribunaux et des autorités de réglementation, à un vote des actionnaires ainsi qu'aux autres conditions de clôture usuelles. La clôture devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2025.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Patrick Desjardins
Directeur - Opérations de Marchés Dérivés